



Le plâtrier

Le plâtrier plaquiste est spécialisé dans l'application et la finition du plâtre sur les surfaces intérieures (murs, plafonds et autres surfaces). Il peut également effectuer des travaux d'isolation, de réparation et de rénovation sur des surfaces endommagées. Les métiers du plâtre et de l'isolation évoluent régulièrement, notamment dans le cadre de la transition énergétique, qui exige de construire des bâtiments plus performants.

Objectifs de la formation

La formation Brevet Professionnel Métiers du plâtre et de l'isolation permet d'acquérir les compétences suivantes :

- Communiquer autour de son intervention en tant que plâtrier pour permettre une bonne coordination, rendre compte de son intervention via des comptes rendus clairs, concis et exploitables.
- Préparer l'intervention en plâtrerie, identifier les informations utiles au chantier, reconnaître le chantier sur site, vérifier, soumettre, être force de propositions.
- Suivre des tâches : installer le chantier, répartir les tâches, contrôler la qualité des travaux.
- Mettre en œuvre un ouvrage en plaques sur ossatures, un doublage complexe, un ouvrage en carreaux, réaliser une moulure en plâtre, des éléments décoratifs.

Contenu de la formation

Blocs de compétences

- RNCP38309BC01 - Etude et préparation d'un ouvrage
- RNCP38309BC02 - Suivi et réalisation d'ouvrages en entreprise
- RNCP38309BC03 - Réalisation d'ouvrages communs
- RNCP38309BC04 - Réalisation d'ouvrages de conception complexe
- RNCP38309BC05 - Mathématiques
- RNCP38309BC06 - Sciences physique et chimiques
- RNCP38309BC07 - Expression et connaissance du monde
- RNCP38309BC08 - Langue vivante
- RNCP38309BC09 - Mobilité (facultatif)

Modalités d'organisation

Par année de formation

- 12 semaines de cours théoriques et pratiques au CFA
- 35h par semaine de cours
- 40 semaines de formation en entreprise, dont 5 semaines de congés payés



Lieu de formation

Fougères



Prérequis

Être titulaire d'un CAP Maçonnerie ou CAP Métiers du plâtre et de l'isolation



Modalités & délais d'accès

Candidature ouverte toute l'année, pour une entrée en formation principalement de fin août à début novembre.

Parcours adapté possible tout au long de l'année en fonction des profils et des situations. Toute entrée en formation fait l'objet d'un positionnement. Admission sur dossier et possibilité d'entretien. Nous consulter.



Validation

Brevet Professionnel Métiers du plâtre et de l'isolation, diplôme de l'Éducation nationale, de niveau 4, inscrit au RNCP* : 38309

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38309>



Durée

A minima 800h, parcours en 2 ans
Réduction de durée suivant profil



Type de contrat

Alternance



Frais de formation

Public apprenti : Formation prise en charge par l'OPCO de branche.

Public en reconversion ou salariés en professionnalisation : Tarif horaire entre 14€ et 18€. Possibilité de prise en charge financière totale ou partielle en fonction des droits acquis et du statut (demandeur emploi, salarié, stagiaire de la formation professionnelle...).

50 % Taux de réussite aux examens**

100 % Taux de satisfaction**

100% Taux d'insertion*** dont 0% en poursuite d'étude***

13,3 % Taux de rupture**

QUALITÉS & PROFIL REQUIS

Rigueur et précision
Aisance relationnelle
Bonne dextérité
Capacité d'adaptation
Sens de l'écoute
Respect des règles de sécurité

ENTREPRISES CONSEILLÉES

Entreprise de plâtrerie
Entreprise de construction
Entreprise de rénovation
Nous consulter



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & ÉVALUATIONS

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situation
- Participation à des projets pédagogiques
- Contrôles réguliers de connaissances, notamment par des examens blancs et des mises en situation pratiques
- Épreuves ponctuelles en fin de formation
- Livret d'apprentissage entre l'apprenant, l'entreprise et le CFA
- Visites en entreprise par l'enseignant tuteur
- Séance de tutorat à chaque période au CFA
- Conseils pédagogiques et bulletins de notes avec avis de l'équipe pédagogique
- Supports de formation numériques



MOYENS TECHNIQUES

- Plateaux techniques équipés
- Salles de formation
- Centre de ressources



POURSUITES D'ÉTUDES

D'autres poursuites d'études sont possibles. Consultez le site de l'Onisep.



PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

- Ouvrier qualifié plâtrier - plaquiste
- Chef d'équipe plâtrier - plaquiste
- Chef d'entreprise de plâtre ou de placo

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

CMA Formation Bretagne souhaite favoriser et sécuriser l'insertion des personnes en situation de handicap dans le monde professionnel. Les locaux sont aménagés pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Contactez-nous.



NOUS CONTACTER

CMA FORMATION DINAN-AUCALEUC

cmaformation-dinan@cma-bretagne.fr · 02 96 76 27 37

CMA FORMATION SAINT-BRIEUC - PLOUFRAGAN

cmaformation-saintbrieuc@cma-bretagne.fr · 02 96 76 27 27

CMA FORMATION QUIMPER

cmaformation-quimper@cma-bretagne.fr · 02 98 76 46 35

CMA FORMATION FOUGÈRES

cmaformation-fougeres@cma-bretagne.fr · 02 99 05 45 55

CMA FORMATION RENNES-BRUZ

cmaformation-rennes@cma-bretagne.fr · 02 99 05 45 55

CMA FORMATION SAINT-MALO

cmaformation-saintmalo@cma-bretagne.fr · 02 99 05 45 55

CMA FORMATION VANNES

cmaformation-vannes@cma-bretagne.fr · 02 97 63 95 10

